

CHAIRE JEAN MONNET - EURINS

EN PARTENARIAT AVEC

TRANS EUROPE EXPERTS

LES 10 ANS DU RÈGLEMENT (UE) 2015/848 SUR
LES PROCÉDURES D'INSOLVABILITÉ,
ENTRE BILAN ET RÉVISION

JEUDI 5 JUIN 2025

8h15 Accueil

8h30 Ouverture du colloque

Les mots du Président de l'UT Capitole Hugues Kenfack
Les mots du Doyen de l'Ecole de droit Matthieu Poumarède
Les mots de la Directrice du CDA Corinne Mascala

9h00 Propos introductifs

Eugénie Fabriès-Lecea, Titulaire de la Chaire Jean Monnet- EURINS, Maître de conférences HDR à l'UT Capitole
Zoé Jacquemin, Présidente de TEE, Professeur à l'UT Capitole, et Laura Sautonier-Laguionie, Directrice du pôle insolvabilité de TEE, Professeur à l'Université de Bordeaux

9h20 Allocution d'ouverture

Les enjeux politiques et techniques de la révision pour la Chancellerie
Xavier Clémence, Magistrat, Chef du bureau du droit de l'économie des entreprises, DACS

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



ÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSE

CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union



CHAIRE JEAN MONNET - EURINS

EN PARTENARIAT AVEC TRANS EUROPE EXPERTS

I- Le champ d'application du Règlement Insolvabilité *bis*

Sous la présidence de Patrick Rossi

Membre du comité directeur du Haut conseil de la coopération agricole, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

A- Les contours du champ d'application matériel

9h40 *La notion d'insolvabilité et de pré-insolvabilité*

Véronique Martineau-Bourgninaud, Professeur à l'Université de Lille

10h00 *Regard sur les procédures nationales visées*

Laura Sautonie-Laguionie, Professeur à l'Université de Bordeaux, et Candice Michel, doctorante à l'Irdap, Université de Bordeaux

10h20 Discussion et pause

B- L'étendue du champ d'application territorial

10h40 *Quel élément d'extranéité pour quel espace européen de l'insolvabilité ?*

Hélène Bourbouloux, Administratrice judiciaire, associée FHBX, et Eugénie Fabriès-Lecea, Maître de conférences HDR à l'UT Capitole

II- La compétence internationale du Règlement Insolvabilité *bis*

Sous la présidence de Corinne Saint-Alary-Houin

Professeur émérite de l'UT Capitole

A- L'ouverture de la procédure d'insolvabilité principale

11h10 *Le COMI, un concept international*

Giulio Cesare Giorgini, Maître de conférences HDR à l'Université Côte d'Azur

11h30 *Le regard du praticien*

Jean Baron, Administrateur judiciaire, associé CBF, Toulouse

B- L'articulation des procédures d'insolvabilité

11h50 *Procédures principale et secondaire : de l'articulation au conflit ?*

Paola Nabet, Maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine

12h10 *Les groupes de sociétés, quelles pistes d'amélioration ?*

Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

12h30 Discussion et déjeuner



CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union



CHAIRE JEAN MONNET - EURINS

EN PARTENARIAT AVEC TRANS EUROPE EXPERTS

III- La compétence législative du Règlement Insolvabilité *bis*

Sous la présidence de Françoise Pérochon

Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier

A- Les conflits de lois

14h15 *La délimitation de la compétence de la lex fori concursus, au coeur des incertitudes*
David Robine, Professeur à l'Université de Bordeaux

14h35 *Les règles spéciales de conflit de lois, quelles améliorations ?*
Adrien Tehrani, Professeur à l'Université de Montpellier

14h55 *Les avancées de la CNUDCI*
Julien Théron, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Délégué auprès de la CNUDCI

15h15 Discussion et pause

B- Le droit matériel

15h35 *Les droits des créanciers : vers quelle protection ?*
Gérard Jazottes, Professeur à l'UT Capitole

IV- La circulation des décisions selon le Règlement insolvabilité *bis*

Sous la présidence de Philippe Dedieu

Président du tribunal de commerce de Toulouse

15h55 *La circulation des décisions jusqu'où ?*
Constance Marécheau, Magistrate, Adjointe au chef du bureau du droit de l'économie des entreprises, DACS

16h15 *Droit européen de l'insolvabilité et ordre public international*
Jean-Luc Vallens, Magistrat honoraire, ancien Professeur associé à l'Université de Strasbourg, expert auprès de la Commission européenne

16h35 Rapport conclusif
Michel Menjucq, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

CHAIRE JEAN MONNET - EURINS

EN PARTENARIAT AVEC TRANS EUROPE EXPERTS

Le 20 mai 2015, la Commission européenne adoptait la deuxième mouture du Règlement sur les procédures d'insolvabilité dont l'objet consistait principalement à consolider l'architecture existante- procédures principale et secondaire- en gommant certaines de ses imperfections, et à sécuriser le dispositif en présence de groupes de sociétés. Dix ans plus tard, le colloque organisé dans le cadre des travaux de la Chaire Jean Monnet EURINS, en partenariat avec Trans Europe Experts, revient sur ces années d'application du Règlement (UE) 2015/848 en vue de dresser un bilan de ses instruments et des orientations prises en matière d'insolvabilité transfrontalière dans la perspective de sa révision à compter de 2027. Cet événement veut offrir aux voix françaises une tribune pour s'exprimer et être entendues dans ce qu'elles ont de plus singulier face aux évolutions qui s'imposent et aux choix auxquels l'Union européenne sera confrontée en tant qu'acteur mondial. Entre rétrospective et prospective, l'étude est menée sur le terrain du champ d'application du Règlement européen, de ses règles de compétence internationale et législative, et de circulation des décisions dans l'Union européenne.

**Sous la responsabilité scientifique de
Eugénie Fabriès-Lecea**

Titulaire de la Chaire Jean Monnet- EURINS

**Les actes du colloque seront publiés à la Société de Législation
Comparée**

Informations pratiques

Inscription : eugenie.fabries-lecea@ut-capitole.fr

Tarifs :

- Accès libre
- Communication du lien zoom sur demande
- Cocktail déjeunatoire 25 euros (à régler par chèque bancaire établi à l'ordre de Agent comptable UT Capitole)

Lieu de la manifestation : Université Toulouse Capitole



CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES



With the support of the
Erasmus+ Programme
of the European Union

